

DIFFERENCE ENTRE TRAVAIL DE DEUIL ET TRAVAIL DE SEPARATION

M.BERGER

2001, Prisme (Canada), 36, p. 44-52

Nous allons évoquer ici brièvement la différence entre travail de deuil et travail de séparation. La question se pose dans de nombreux contextes. Par exemple, lors de la séparation d'un couple peut-on dire qu'un sujet doit parvenir à faire le deuil de son conjoint et/ou de la relation qu'il avait avec ce conjoint pour pouvoir ne plus être " envahi "intérieurement par cet événement ? D. ANZIEU (1995) avait pris une position radicale : le terme " deuil " doit être réservé à la mort d'un être aimé, c'est la réaction à cette disparition, et "faire le deuil de" hors de ce contexte précis est un abus de langage.

Les cliniques de la perte :

Deuil et séparation concernent tous deux la clinique de la perte, mais semblent correspondre à des processus différents, et nécessiter des approches thérapeutiques différentes lorsqu'ils prennent une tournure pathologique.

Nous allons réfléchir sur cette question à propos d'une situation particulière, celle des enfants séparés judiciairement de parents maltraitants, ou gravement négligents, ou souffrant de troubles psychiques incompatibles avec l'exercice d'une parentalité totale, et incapables de modifier leurs attitudes éducatives malgré les aides qui leur sont proposées. Quelle que soit la gravité de ce qu'ils ont subi de la part de leurs parents, la plupart de ces enfants demandent à retourner chez leurs pères et mères, même si leur pensée est plus complexe, comme cela apparaît si on leur offre un lieu d'écoute adéquat. L'enfant maintient donc un lien particulier avec l'objet originaire, lien dont la force et la permanence sont d'autant plus étonnantes qu'il concerne un objet insatisfaisant. On entend alors souvent dire par exemple que l'enfant ne parvient pas à faire le deuil de son père absent qui ne vient plus le voir depuis de nombreuses années, ou le deuil d'une bonne mère qui

comprendrait enfin ses besoins. Les différents intervenants espèrent que l'enfant séparé va faire le deuil de la relation avec ce parent, c'est à dire renoncer une bonne fois pour toute à obtenir une réponse satisfaisante, apaisante, une présence adéquate de la part de son père ou de sa mère. Mais l'enfant reste dans cette attente permanente qui le fait souffrir. Nous voilà au cœur du problème.

De manière trop brève, car le sujet est vaste, nous allons évoquer les différences possibles entre les deux modes de travail psychique : l'enfant face à un deuil ou face à une séparation suivie d'un placement. Dans les deux cas, la perte n'est pas de la même nature.

1 - Le deuil :

Dans le deuil, l'objet aimé est mort. Rappelons que selon l'âge de l'enfant au moment du décès, son vécu n'est pas le même. L'enfant est particulièrement sensible à une perte avant dix huit mois-deux ans, d'autant plus qu'il n'a pas encore intériorisé le support représenté par l'objet maternel réel et que le processus de différenciation moi-objet n'est pas achevé. La qualité de la personne substitutive est alors essentielle. On sait aussi combien il est difficile d'expliquer à un enfant de deux ans que son parent décédé ne reviendra pas. Il peut alors montrer sa colère contre la personne disparue ou imaginer que la disparition est la conséquence de ses attaques en pensée. G. RAIMBAULT (1975) écrit que l'enfant qui ne parle pas ne connaît pas la mort, il connaît l'absence, et la disparition que la mort lui fait vivre est une séparation longue, trop longue. On estime que le concept d'irréversibilité de la mort n'apparaît qu'autour de quatre ans.

Si pour simplifier on s'en tient à ce qui se passe pour un enfant plus âgé, on se rapproche du processus de deuil de l'adulte, avec un temps dépressif plus ou moins important, qui s'accompagne d'une idéalisation de l'objet et d'une certaine culpabilité du sujet (" je n'ai pas été assez gentil avec lui "), puis le sujet désinvestit progressivement et en partie la personne perdue, " tue le mort " sans l'effacer de son souvenir. " Le travail de deuil est la métabolisation de la perte d'un être dont l'absence active se transforme en une certaine présence intérieure voire en un oubli de l'absence " (G. RAIMBAULT, 1975). Même si le désinvestissement de la personne

perdue n'est jamais complet, et qu'il reste toujours quelque chose d'irréductible, comme l'écrit M.HANUS (1994), de nouveaux investissements peuvent apparaître progressivement.

2 - Dans la séparation, l'absent est toujours vivant.

J.C. ARFOUILLOUX (1990) souligne que dans la séparation, l'autre garde une figurabilité plus importante que dans le deuil. Les sentiments de jalousie, d'envie, peuvent alors être très présents. Que fait l'autre séparé ? Quelles sont ses nouvelles rencontres ? Avec qui noue-t-il d'autres liens ? La séparation est différente du deuil car la perte n'apparaît pas comme définitive et irréversible. La perte n'a pas la même réalité massive. La survie de l'objet séparé entretient l'espoir de retrouvailles, de reconquête, au moins d'une rencontre possible. On peut dire que l'attente interminable de l'enfant séparé évoque la position nostalgique décrite par M. NEYRAUT (1967) et P.DENIS (1994), " ni deuil ni dépression ", même si elle associe des éléments de l'un et de l'autre. C'est un usage particulier du souvenir qui fait que l'objet n'est ni réellement ni définitivement perdu. Le sujet est dans l'attente du passé. Il tente de reconstituer une position de solitude en présence de l'objet, qu'il garde intérieurement à portée d'évocation immédiate. Cette position nostalgique résiste souvent considérablement au travail psychothérapique en ce sens qu'elle est relativement vivable. L'objet n'est pas perdu, on attend son retour et le sujet refuse de perdre cette situation où l'objet lui manque. Cet objet ne doit pas être profané par une élaboration concernant l'ambivalence que l'on éprouve à son propos même si cet objet était très insatisfaisant et même angoissant.

3 – Le renoncement :

Si on tente d'articuler autour du renoncement la réaction du sujet à ces modalités de perte, on peut dire qu'on ne peut pas renoncer à quelqu'un de mort car sa non-existence ne dépend pas du sujet. Faire le deuil, c'est, entre autres, considérer que l'objet n'existe plus. Freud dit que le sujet "se détermine à rompre son lien avec l'objet anéanti", le travail psychique alors nécessaire étant le détachement de la libido par rapport à l'objet. Mais en même temps, cet objet qui n'existe plus n'"appartient" qu'à soi au sens où le sujet en garde une représentation interne

personnelle. Dans la séparation, l'objet existe, et il est potentiellement réalisable de renoncer à quelqu'un de vivant même si le sujet n'y parvient que difficilement. De plus, l'objet vivant peut appartenir à d'autres, ce qui soulève des sentiments de jalousie et d'exclusion.

Si les deux registres du deuil et de la séparation apparaissent assez distincts, on a le sentiment que le registre du deuil pathologique occupe une sorte de position intermédiaire : l'objet n'existe plus, mais le sujet n'y renonce pas. Nous reviendrons sur ce point.

4 - Un objet immuable :

Deuil et séparation ont cependant un point commun : l'objet ne changera plus, n'évoluera plus. Dans le deuil, plus rien ne pourra venir comme changement relationnel de la part de l'objet mort. Dans la séparation, l'expérience montre que si l'on a dû arriver à une décision aussi grave, c'est parce que le(s) parent(s) était incapable d'évoluer et de s'adapter aux besoins de son enfant. Et les suivis au long cours d'enfants placés avec des visites médiatisées suffisamment protégées montrent que si l'enfant peut faire évoluer l'image interne qu'il a de ses parents, ceux-ci, le plus souvent, ne modifient pas d'un iota l'image qu'ils ont de leur enfant et la relation qu'ils ont avec lui. Dans les deux cas, l'enfant va donc devoir faire un travail psychique interne concernant un objet "fixé" en l'état, en particulier concernant la trace laissée en soi par l'objet.

La nature de la trace laissée en soi par l'objet : trois axes.

Cette question se pose dans trois registres, oubli/mémoire, satisfaction/insatisfaction, emprise/liberté.

1 - Oubli/mémoire.

Dans le deuil, on peut oublier l'objet absent ou mort, sa voix, son image, sans s'en rendre compte, sans pouvoir éviter cette amnésie. A la perte de l'objet

externe s'ajoute alors une perte de l'objet interne, double de l'objet externe. Cet effacement peut s'accompagner de culpabilité, ou de tristesse face à son inéluctabilité, ou d'un sentiment indéfinissable de trou, de manque là où il y avait une perception, une image, un son.

Dans le deuil pathologique, la perte est considérée comme irréparable. Un objet sacré est mort, même s'il était secrètement haï en même temps. Cette disparition est insupportable au sens fort du terme. Le sujet vivra in memoriam, son deuil pathologie tenant lieu de mausolée où est conservé l'objet embaumé, intact.

Dans la situation de séparation apparaît une caractéristique autre : le risque d'oublier l'objet est de moindre importance face au risque d'être oublié par l'objet. Une question essentielle pour l'enfant séparé est de savoir quelle trace de lui il pense laisser dans l'objet, et une de ses angoisses majeures est l'angoisse d'abandon, laquelle peut entraîner une désorganisation psychique importante qui se situe dans un registre plus archaïque que celui de la dépression, pouvant aller jusqu'à un vécu de morcellement. Si pour l'enfant endeuillé, il peut exister une certaine culpabilité à réinvestir d'autres objets, ce qui, comme dit plus haut, revient dans l'inconscient " à tuer le mort ", pour l'enfant séparé, investir un autre objet entraîne une crainte de représailles dans la réalité qui prendraient la forme d'un retrait de l'amour parental, d'un abandon.

2 - Perte d'objet satisfaisant/insatisfaisant.

Le deuxième registre concerne la qualité de l'objet et des relations que le sujet avait avec lui lorsqu'il était présent, donc avant sa perte ou son éloignement. Deuil et séparation ont ceci en commun : plus l'objet perdu a été insatisfaisant, plus il est difficile de s'en séparer, et plus il est idéalisé. Et un enfant, même devenu adulte, ne peut faire le deuil ou se séparer sans trop de difficulté que d'un objet satisfaisant dont il a intériorisé l'étayage physique et l'amour inconditionnel, contrat narcissique fondamental pour l'acquisition de sentiments identitaires et d'estime de soi. Le deuil pathologique, interminable, ne survient que sur un fond d'objet parental narcissique, insatisfaisant car ne s'intéressant essentiellement qu'à lui-même fut-ce à travers

l'enfant. Ici, c'est la dépression qui prime chez le sujet même si certains mouvements d'indifférenciation et de clivage existent.

Pour l'enfant séparé, ce sont les processus d'idéalisation, de clivage et de déni qui prédominent, protégeant l'image du parent que l'enfant a intériorisée des affects de terreur qui lui sont liés. Ceci évite à l'enfant de constater qu'il dépend d'objets très angoissants et dangereux. La question est alors la manière dont le sujet est envahi par l'objet, dont l'objet vit en lui sous la forme d'images traumatiques, quasi hallucinatoires puisque le sujet n'a jamais pu mettre en place de représentation satisfaisante de l'objet et l'évoquer sous cette forme en son absence.

3 - Emprise/liberté :

Le deuil normal est possible entre autres si l'objet mort avait, de son vivant, suffisamment de capacités à éprouver du plaisir seul, et/ou avec l'autre, et non en utilisant l'autre : le parent s'octroyait un espace d'intimité en pensée et en réalité, seul ou avec son conjoint, espace excluant l'enfant, et ce parent donnait à l'enfant la même liberté d'avoir un espace de plaisir et de pensées privés. L'enfant pouvait investir d'autres objets sans que cela soit ressenti comme une trahison par le parent. De plus, le parent avait suffisamment de solidité narcissique et peu d'angoisse face à l'inconnu et l'altérité pour penser son enfant comme ayant la capacité de faire face à l'inconnu, de découvrir la différence avec plaisir. L'enfant ne se sent alors pas trop désabrité si le parent disparaît.

Dans la clinique du deuil pathologique, on constate que le parent narcissique mort a exercé de son vivant une emprise réelle sur l'enfant : il interdisait clairement ou par des messages plus ou moins paradoxaux, à l'enfant de s'éloigner de lui. C'était le détrôner que d'investir d'autres objets, et, dans un raisonnement en tout ou rien, ne plus l'aimer. La carence des auto-érotismes était palliée, plutôt mal que bien, par la présence de l'autre qu'il fallait maintenir sous sa dépendance. Comment tuer alors en pensée un mort qui avait déjà quelque chose de mort en lui de son vivant, qui empêchait toute évolution du lien en la désignant comme une attaque réellement mortelle ? De plus, cette même vulnérabilité de l'objet l'amenait à

désigner le monde extérieur comme dangereux et angoissant, empêchant ainsi l'enfant de s'affronter à ce monde, de vérifier ainsi sa propre solidité, et d'éprouver le plaisir de la conquête de nouvelles relations.

Ces processus d'emprise se retrouvent chez l'enfant séparé. En effet, l'idéalisation évoquée plus haut est aussi alimentée par les processus de " séduction narcissique ", émanant de nombreux parents qui promettent à l'enfant de tout mettre en œuvre pour le reprendre en lui proposant une vie idyllique, tout en lui interdisant d'investir d'autres adultes.

L'exemple suivant illustre de manière simplifiée la différence entre le deuil et la problématique de la séparation. Alexandra, 10 ans, a été élevée en maison maternelle (institution recevant les mères avec leurs enfants) et livrée alors pendant deux ans à l'insouciance de sa mère qui la laissait à de multiples auxiliaires de puériculture. Puis elle a été confiée pendant deux ans en famille d'accueil. Finalement, elle est abandonnée légalement par cette mère puis adoptée. Elle perd accidentellement un oncle de sa famille adoptive. Un petit garçon de la famille dit avec tristesse que cet homme ne le portera plus jamais sur ses épaules. C'est un deuil à faire. Alexandra lui répond que ça ne fait rien, d'autres personnes le porteront. A un certain niveau, sa réponse est plus dramatique que la souffrance de l'autre enfant, car elle montre son incapacité à se déprimer et à se représenter un lien : les personnes sont interchangeables. Et Alexandra n'a effectivement pas noué de lien véritable avec ses parents adoptifs car ses pensées restent tournées vers sa mère biologique dont elle s'est construit une image idéalisée intouchable.

Trois possibilités évolutives :

La différence fondamentale de travail psychique que doit effectuer l'enfant apparaît mieux alors.

Le travail de deuil normal correspond à une évolution psychique au cours de laquelle le sujet se déprime puis à la capacité de sortir de ce mouvement dépressif et d'investir d'autres objets.

Se dégager d'un processus de deuil pathologique, c'est parvenir à renouer avec une partie vivante de soi engloutie dans la relation mélancolique à l'objet.

Le travail de séparation ne concerne pas prioritairement la dépression. On est en effet frappé par le peu d'affects dépressifs que manifestent les enfants séparés. Même lorsqu'ils parlent de se suicider, souvent ils ne sont pas dans un mouvement dépressif "personnel", mais ils incarnent à leur insu la partie mélancolique mortifère d'un de leurs parents (M. BERGER, 1997). Le travail de séparation consiste à acquérir la capacité de se différencier de l'objet au sens d'être moins angoissé par la menace d'être abandonné par lui, moins capté par sa séduction, moins envahi par ses caractéristiques effrayantes. L'enfant séparé peut alors être en relation de manière plus ou moins durable avec le parent réel¹ en profitant de ses aspects sains sans être envahi par ses aspects pathologiques. Ou il peut penser au parent absent avec une ambivalence "saine", c'est à dire en pouvant évoquer ses qualités et ses défauts et éprouver des sentiments d'amour, de colère et de déception.

Ce travail de séparation nécessite qu'à l'enfant soit proposé une relation continue, fiable, résistante, qui fasse progressivement contrepoids, par comparaison et non par critique, à l'idéalisation des parents et permette à l'enfant de prendre de la distance psychique à leur égard sans se sentir confronté à une solitude insupportable. Cette relation n'a de sens que si elle s'accompagne d'une protection suffisante de l'enfant, si c'est nécessaire, pendant les rencontres, et d'une écoute individuelle. Ce temps d'écoute vise à aider l'enfant à modifier la représentation qu'il a de ses parents, et donc à être moins angoissé à l'idée de s'opposer à eux, de penser différemment d'eux. L'histoire d'un enfant débute quand on commence à l'écouter. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra sortir de la confusion, donner du sens à

¹ Sauf pour 5 % d'enfants dont les parents sont réellement extrêmement dangereux.

son histoire, la remettre en ordre, retrouver des causalités autres que son sentiment d'être coupable de tout ce qui va mal. Et cette écoute est ce qui manque souvent le plus cruellement dans nos dispositifs de prise en charge.

Le grand problème demeure le clivage qui entraîne des bascules brutales au niveau des images que l'enfant a de ses parents. Il y a deux enfants chez l'enfant séparé. Ainsi Laurent, dix ans, au prix d'une hospitalisation en hôpital de jour et d'un an de visites médiatisées difficiles (rencontres parents-enfant qui n'ont lieu qu'en présence de deux intervenants dont un a un lien avec l'enfant), parvient à se déprendre de l'emprise physique très érotisée, "incestuelle", de sa mère, qui s'accompagne de négligences éducatives graves. Il l'a même repoussée une fois en lui hurlant au visage "Je ne veux plus te voir". Reçu chez le juge sans sa mère et avec son éducateur, il réclame à retourner vivre chez elle, et déclare que le lieu de soins (où il a beaucoup progressé) est nul. Ainsi, une partie du lien que ces enfants ont avec leur mère échappe aux processus de suppléance parentale et de pensée secondarisée qui leur sont proposés, et nos tentatives rationnelles de "laïciser" cette adoration d'une divinité échouent. C'est sur cette partie que portent nos recherches actuelles. Même avec un travail éducatif et psychothérapique bien mené, il est impossible de prédire combien d'années seront nécessaires pour que ces mouvements de bascule ne se produisent plus. Un à deux ans suffisent pour certains enfants. Pour d'autres, il faudra attendre l'adolescence, période où, à condition qu'une écoute adéquate lui ait été proposée auparavant, le sujet pourra tempérer sa partie "adoratrice", établir une distance adéquate avec cette image parentale idéalisée, et sortira du raisonnement "On m'empêche de voir mon père et/ou ma mère".

On constate que travail de deuil et travail de séparation ont finalement peu en commun, du point de vue des sujets qui subissent un de ces deux événements. Cependant, dans ces deux situations, nous l'avons constaté, ce qui va compter sera la qualité de la relation à l'objet perdu préexistante à l'événement. C'est en fonction d'elle que le sujet se sentira laissé ou non "en repos" par l'objet à l'intérieur de lui. En particulier, la possibilité d'avoir accès à une position de résolution oedipienne "normalement névrotique" dépend de cette qualité antérieure. Si elle est d'une "bonne texture", un adulte peut laisser le couple de ses parents morts reposer

en paix à l'intérieur de son psychisme. Et un sujet enfant, puis devenu adulte, séparé suffisamment tôt d'un (ou de deux) parent(s) très pathologique(s), peut construire en lui une représentation de ce parent suffisamment peu envahissante pour permettre d'édifier une capacité saine de désir.

BIBLIOGRAPHIE

ANZIEU D. 1995, "Questions à Didier Anzieu", Groupal, 1, p. 120-134.

ARFOUILLOUX, 1990, "Dépendances et ruptures en institution de soins", Neuropsychiatrie et de l'Adolescence, 38, 4-5, p. 270-272.

BERGER M., 1997, "L'enfant et la souffrance de la séparation", Ed. Dunod.

HANUS M., 1994, "Les deuils dans la vie ; Deuils et séparations chez l'adulte et chez l'enfant". Paris, Maloine.

NEYRAUT M., 1967, "De la nostalgie", L'inconscient, 1, p. 57-70.

RAIMBAULT G., 1975, "L'enfant, sa mort, celle des autres", Le Groupe Familial, 69, p. 36-40.